

CHAMPIONNAT D'AQUITAINE PAR ÉQUIPES MESSIEURS
2^{ème} DIVISION
Les 12 et 13 mars 2016

GOLF INTERNATIONAL DE PESSAC

rue de la Princesse – 33600 PESSAC
Tél : 05 57 26 03 33 – Fax : 05 56 36 52 89
bordeaux.pessac@bluegreen.com – www.bluegreen.com/pessac

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : ouvert aux 8 clubs suivants : ARCANGUES – ARTIGUELOUVE – LA NIVELLE - MARMANDE – MONT DE MARSAN – PAU GC 1856 – PÉRIGUEUX – PESSAC.

- **POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES** : voir les règlements généraux du Vade-mecum Sportif 2016.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 12 équipiers au maximum (6 joueurs).

① **Phase de qualification** : Samedi 12 mars : 6 simples / stroke play / 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

② **Phase finale** : Dimanche 13 mars

- **Les équipes classées de 1 à 4** après la qualification jouent pour la montée, 2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous. Les équipes gagnantes montent en 1^{ère} division.

- **Les équipes classées de 5 à 8** après la qualification jouent les barrages en forme de jeu réduite, 1 foursome et 4 simples / match play / 18 trous, **5 v 8 ; 6 v 7**. Les équipes perdantes joueront en 3^{ème} division en 2017.

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation et d'inscription des joueurs sur Internet : **<http://xnet.ffgolf.org>** avant le **vendredi 4 mars 2016 à minuit**.

- Les droits d'inscription s'élèvent à **200 € par équipe** payable **par chèque à la Ligue d'Aquitaine**.

IV – PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue aux équipes montant en 1^{ère} division.